

A enregistrer et/ou imprimer et conserver pour la durée de l'année scolaire

Nous contacter :

✉ 4, rue de la mairie
26140 Saint Rambert d'Albon

☎ 04.75.31.08.06

💻 <http://www.saintfrancoislesgoelands.com>

▪ Mme Myriam Morcillo, secrétaire
@ secretariat@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Stéphanie Sonnier, comptable :
@ comptabilite@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Patricia VINCENT, cheffe d'établissement
@ direction@saintfrancoislesgoelands.com

▪ M. Philippe de Brito, C.P.E.
@ cpe@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Audrey Garde, responsable pédagogique
@ audrey.garde26@saintfrancoislesgoelands.fr

▪ Mme Christelle Orand, responsable pédagogique
@ christelle.orand26@saintfrancoislesgoelands.fr

I. Rentrée des classes

Comme les années précédentes, nous maintenons une rentrée échelonnée :

Elèves de 6^{ème} :

Rentrée le **mardi 1^{er} septembre** à 8h00.

Journée d'intégration avec le Professeur Principal et son équipe.

Matinée de rentrée des parents d'élèves de 6^{ème} de 8h00 à 12h15.

Possibilité de manger dans l'établissement monnayant 5,90 €.

Elèves de 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} :

Rentrée le **mercredi 2 septembre** à 8h00.

Les élèves de 6^{ème} sont exceptionnellement libérés ce-jour-là.

II. Quelques points, quelques informations concernant l'année 2026/2027 :

1/ **Horaires :**



Attention, de nouveaux horaires s'appliquent dès la rentrée 2026 !

Les élèves peuvent arriver dès 7h30 tous les matins.

Les cours débutent à 8h00 et finissent à 16h55 :

- Matin : de 8h00 à 12h00.

- Après-midi : 13h ou 13h55 à 16h55.

Entrée et sortie possible à 8h55 et 16h00 selon autorisations saisies dans Ecole Directe.

L'année scolaire sera dorénavant découpée en semestre.

2/ **Ecole Directe :**



C'est l'outil principal de communication entre l'établissement et les familles. Il vous servira notamment pour signaler les absences ou retards. Vous y trouverez les circulaires de rentrée et semestrielles, les bulletins et relevés de notes, l'appel à contribution, le calendrier de réservation de la cantine.

 **Chaque parent possède son propre accès personnel relié à son numéro de portable et il est important d'utiliser le bon. Les parents de collégiens ne doivent pas se servir des codes de leurs enfants et les élèves ne doivent pas utiliser les codes de leurs parents.**

Vous pourrez contacter les professeurs pour échanger ou pour fixer un rendez-vous (le secrétariat ne gère pas les plannings des enseignants) et vous inscrire pour participer aux rencontres parents/professeurs.

D'autre part, lorsque vous envoyez un mail aux professeurs, je vous demande de faire attention au contenu de vos messages et d'être patient. Ils vous répondront selon leurs disponibilités. Ils ne sont pas tenus de répondre en dehors des horaires scolaires.

Ecole Directe vous permettra également de communiquer avec le secrétariat, la comptabilité et la direction. Pour instaurer et maintenir le lien de confiance entre l'école et la famille, nous devons être attentifs à la manière de nous exprimer. Nous devons rester cordiaux et respectueux dans nos échanges.

Enfin, vous trouverez sur Ecole Directe l'agenda des manifestations et événements à venir. Régulièrement, vous aurez accès à différentes informations de la part de l'établissement (enseignants, secrétariat, comptabilité, absences, Direction, APEL, ...)

Très important :

Dans le cas d'un changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail, nous vous demandons d'en informer immédiatement le secrétariat par écrit ou par mail à secretariat@saintfrancoislesgoelands.com, de sorte que toute famille puisse être joignable à temps.

Vous pouvez aussi mettre les données à jour directement sur Ecole Directe et nous vous demandons de bien vouloir les vérifier en ce début d'année scolaire.

Merci de votre compréhension.

3/ Etude du soir :

Une étude dirigée est proposée tous les lundis, mardis et jeudis soirs de 17h00 à 18h00. Pour ce faire, une circulaire d'information sera transmise à votre enfant dès les premiers jours de classe, une fois son emploi du temps connu. Un coupon d'inscription sera à rendre à l'équipe de Vie Scolaire. Toute absence prévisible sera signalée au surveillant par écrit via Ecole Directe.

L'étude du soir est un lieu de travail, et non pas une salle d'attente. Tout élève perturbateur pourra en être exclu temporairement ou définitivement.

4/ Bourses :

Vous trouverez tous les renseignements ainsi qu'un simulateur pour estimer vos droits en cliquant sur le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>. Ces informations seront aussi disponibles dans la rubrique « Documents » sur Ecole Directe.

Par ailleurs, sachez que certaines familles (notamment dans la Drôme) peuvent bénéficier de bourses départementales versées par le Conseil Départemental. Ces demandes s'effectuent directement sur le site internet du département d'habitation.

5/ Carte Top Dép'Art à destination des élèves drômois :

Pour les nouveaux élèves (tous niveaux confondus) :

Faire une demande de carte à partir de la plateforme *Top Dép'Art* hébergé sur le site du département de la Drôme (<https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/education/la-carte-top-depart/>).

L'établissement devra ensuite valider votre demande.

Pour les élèves déjà scolarisé dans notre établissement, la reconduction est automatique.

6/ Opération « un fruit à la récré » :



Cette année, nous reconduisons le projet à fournir **un fruit par jour** à chaque collégien qui sera inscrit. Nous ne bénéficions plus de l'aide financière de l'Europe, cette action vous coûtera **27€ par enfant pour l'année** et votre

enfant aura un fruit à chaque récréation du matin. Cette action débutera mi-septembre, et sera portée sur votre facture annuelle le cas échéant selon les inscriptions faites auprès de la vie scolaire.

7/ Protection Secours Civique niveau 1 (PSC1) pour les élèves de 4^{ème} :

Cette aptitude est une composante du livret personnel de compétences du socle commun rédigé par l'Education Nationale et se révèle nécessaire par conséquent à l'obtention du nouveau diplôme national du brevet des collèges.

Le collège met en place une formation pour l'obtention de ce nouveau diplôme pour tous les élèves de 4^{ème}.

A l'issue de cette formation, le participant doit être capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

1. Protéger la victime et les témoins.
2. Transmettre l'Alerte aux secours d'urgence adaptés.
3. Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

La formation nécessite 8h, par groupe de 10 élèves maximum. Une session se déroulera sur une journée complète. Le coût de cette formation est de 50 euros par élève. Cette somme est portée sur la facture des familles concernées. Ce prix comprend l'achat et l'entretien du matériel, la cotisation UGSEL, la formation du formateur, l'intervention du formateur, le livret pédagogique remis en fin de session, le certificat de compétence.

8/ Restauration :



Nous vous rappelons que la gestion de réservation et de paiement des repas de cantine s'effectue sur internet, via *Ecole Directe* sur l'application *ARD*.

Rappels : Les élèves inscrits au self ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement.

Pour l'année scolaire 2026/2027, le prix du repas est fixé à 5,70€ pour les enfants de classe de maternelle (de TPS à GS) et 5,90€ pour les enfants des classes de primaire et de collège (de CP à 3^e).

Attention : Les repas doivent être réservés au plus tard le jour scolaire précédent avant 13h30

→ Réservation le vendredi avant 13h30 pour le repas du lundi

→ Réservation le lundi avant 13h30 pour le repas du mardi

→ Réservation le mardi avant 13h30 pour le repas du jeudi

→ Réservation le jeudi avant 13h30 pour le repas du vendredi.

**Tout repas pris sans réservation sera facturé 1€ supplémentaire.
Les repas réservés non consommés ou annulés hors délai seront facturés.**

9/ Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

L'association des parents d'élèves (APEL), organise plusieurs animations (loto, soirée à thème, kermesse, ...) afin d'aider au financement des projets pédagogiques, des sorties et voyages scolaires et accompagne régulièrement les temps forts de l'établissement (Cross, Portes ouvertes, Célébrations, remise de diplômes, ...).

L'APEL recherche chaque année de nouveaux membres ou simplement des bénévoles pour les aider. Nous vous remercions pour la confiance que vous leur accorderez.

Pour contacter l'APEL : apel@saintfrancoislesgoelands.com ou via Ecole Directe.

Il me reste à souhaiter à chacun une excellente fin de vacances et une année scolaire particulièrement fructueuse.

Bien cordialement,

Mme Patricia VINCENT
Cheffe d'établissement.